

*L'essentiel
pour réviser*

6^e Édition

Connaître la fonction publique territoriale

Tous concours – Catégories A et B

 **4 thématiques**

 **29 fiches**

 **200 QCM**

 **105 questions-
réponses**



**Auto-évaluation
à télécharger en ligne**



FOUCHER

Connaître la fonction publique territoriale

Tous concours – Catégories A et B

Brigitte Le Page

Docteur en droit

Formatrice consultante au CNFPT

Membre de jurys



« Le Code de la Propriété Intellectuelle n'autorisant aux termes de l'article L. 122-5, d'une part, que, les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, que, les analyses et courtes citations dans un but notamment d'exemple et d'illustration, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite, par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants droit est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. Le Centre Français de l'exploitation de la Copie (20, rue des Grands-Augustins 75006 Paris) est, conformément à l'article L. 122-10, le seul habilité à délivrer des autorisations de reproduction par reprographie, sous réserve en cas d'utilisation aux fins de vente, de location, de publicité ou de promotion de l'accord de l'auteur ou des ayants droit. »

SOMMAIRE

Partie 1

LES CONNAISSANCES INDISPENSABLES

L'autonomie de gestion des employeurs territoriaux

Fiche 1	Le plan de relance et la pandémie de Covid-19	8
Fiche 2	Le Grand débat national	12
Fiche 3	Des employeurs territoriaux issus de la décentralisation	15
Fiche 4	Des employeurs territoriaux agissant dans le cadre d'un État unitaire	18
Fiche 5	L'impact des réformes territoriales	21
Fiche 6	La montée en puissance de l'intercommunalité	27
Fiche 7	L'influence de l'Europe sur les collectivités territoriales	31

L'attractivité de la fonction publique territoriale

Fiche 8	La loi de transformation de la fonction publique	35
Fiche 9	La diversification des voies d'accès à la fonction publique	39
Fiche 10	La professionnalisation et la simplification des concours	43
Fiche 11	Le renforcement du droit à la formation	45
Fiche 12	Les perspectives d'évolutions professionnelles	49
Fiche 13	Le renforcement de l'égalité femmes-hommes dans la fonction publique	52
Fiche 14	L'évolution vers une fonction publique de métiers	54

Acquérir une culture de la gestion publique territoriale

Fiche 15	Promouvoir l'image des collectivités territoriales et de leurs groupements	57
Fiche 16	Prendre part au processus de décision	59
Fiche 17	Participer à la mise en œuvre des politiques publiques	61
Fiche 18	Valoriser la spécificité du service public local	64

Fiche 19	Anticiper l'évolution des normes juridiques	66
Fiche 20	Conduire une politique managériale	69
Fiche 21	Conduire une politique transversale et partenariale	72
Comprendre les défis de la République française décentralisée		
Fiche 22	La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi)	75
Fiche 23	La simplification administrative	78
Fiche 24	L'inclusion des personnes en situation de handicap par le sport	81
Fiche 25	La mutualisation des services petite enfance, enfance, jeunesse	84
Fiche 26	La biodiversité en ville	87
Fiche 27	La gestion des nuisances sonores par les communes	90
Fiche 28	La prise en charge des enfants en situation de handicap	93
Fiche 29	Les politiques locales en faveur de la citoyenneté des jeunes	96

Partie 2

ENTRAÎNEMENT

L'autonomie de gestion des employeurs territoriaux

QCM 1	– Le plan de relance et la pandémie de Covid-19	100
QCM 2	– Le Grand débat national	101
QCM 3	– Des employeurs territoriaux issus de la décentralisation	102
QCM 4	– Des employeurs territoriaux agissant dans le cadre d'un État unitaire	103
QCM 5	– L'impact des réformes territoriales	104
QCM 6	– La montée en puissance de l'intercommunalité	105
QCM 7	– L'influence de l'Europe sur les collectivités territoriales	106

L'attractivité de la fonction publique territoriale

QCM 8	– La loi de transformation de la fonction publique	107
QCM 9	– La diversification des voies d'accès à la fonction publique	108
QCM 10	– La professionnalisation et la simplification des concours	109
QCM 11	– Le renforcement du droit à la formation	110
QCM 12	– Les perspectives d'évolutions professionnelles	111

QCM 13 – Le renforcement de l'égalité femmes-hommes dans la fonction publique	112
QCM 14 – L'évolution vers une fonction publique de métiers	113
Acquérir une culture de la gestion publique territoriale	
QCM 15 – Promouvoir l'image des collectivités territoriales et de leurs groupements	114
QCM 16 – Prendre part au processus de décision.....	115
QCM 17 – Participer à la mise en œuvre des politiques publiques	116
QCM 18 – Valoriser la spécificité du service public local	117
QCM 19 – Anticiper l'évolution des normes juridiques	118
QCM 20 – Conduire une politique managériale	119
QCM 21 – Conduire une politique transversale et partenariale	120
Comprendre les défis de la République française décentralisée	
QCM 22 – La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi)	121
QCM 23 – La simplification administrative	122
QCM 24 – L'inclusion des personnes en situation de handicap par le sport ...	123
QCM 25 – La mutualisation des services petite enfance, enfance, jeunesse ...	124
QCM 26 – La biodiversité en ville	125
QCM 27 – La gestion des nuisances sonores par les communes	126
QCM 28 – La prise en charge des enfants en situation de handicap	127
QCM 29 – Les politiques locales en faveur de la citoyenneté des jeunes	128
S'auto-évaluer	
Exo 30 – Les employeurs territoriaux	129
Exo 31 – Les agents territoriaux	132
S'entraîner à l'oral	
QRC 32 – Le plan de relance et la pandémie de Covid-19	136
QRC 33 – Le Grand débat national	137
QRC 34 – Des employeurs territoriaux issus de la décentralisation	138
QRC 35 – Des employeurs territoriaux agissant dans le cadre d'un État unitaire	139
QRC 36 – L'impact des réformes territoriales	140

QRC 37 – La montée en puissance de l’intercommunalité	141
QRC 38 – L’influence de l’Europe sur les collectivités territoriales	142
QRC 39 – La loi de transformation de la fonction publique	143
QRC 40 – La diversification des voies d’accès à la fonction publique	144
QRC 41 – La professionnalisation et la simplification des concours	145
QRC 42 – Le renforcement du droit à la formation	146
QRC 43 – Les perspectives d’évolutions professionnelles	147
QRC 44 – Le renforcement de l’égalité femmes-hommes dans la fonction publique	148
QRC 45 – L’évolution vers une fonction publique de métiers	149
QRC 46 – Promouvoir l’image des collectivités territoriales et de leurs groupements	150
QRC 47 – Prendre part au processus de décision	151
QRC 48 – Participer à la mise en œuvre des politiques publiques	152
QRC 49 – Valoriser la spécificité du service public local	153
QRC 50 – Anticiper l’évolution des normes juridiques	154
QRC 51 – Conduire une politique managériale	155
QRC 52 – Conduire une politique transversale et partenariale	156

Partie 3 CORRIGÉS

Corrigés des QCM	158
Corrigés des auto-évaluations	169
Corrigés des QRC	171
Lexique	186

#exo

Auto-évaluation à télécharger
en ligne

foucherconnect.fr

21passFPT01



Partie 1

LES CONNAISSANCES INDISPENSABLES

L'autonomie de gestion des employeurs territoriaux

Le plan de relance et la pandémie de Covid-19

La loi du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire précise le cadre du régime transitoire mis en œuvre du 2 juin au 30 septembre 2021. L'année 2020 aura été une année singulière, marquée par la pandémie de Covid-19.

1 Les impacts de la pandémie pour les collectivités locales

Les échéances électorales, la gestion de la crise, l'impact de cette crise sur les finances publiques locales représentent des enjeux importants depuis mars 2020.

A | Les échéances électorales de 2020 et 2021

■ Le premier tour du renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers de Paris et des conseillers de la métropole de Lyon s'est déroulé le 15 mars 2020 alors que le premier confinement débutait le 17 mars 2020. Le second tour a été repoussé au 28 juin 2020 ; 4 897 communes et la métropole de Lyon étaient concernées. La légitimité de ces élections a été posée en raison des taux records d'abstention : 55 % au premier tour et 58 % au second tour.

■ Compte tenu des risques sanitaires liés à l'épidémie, les élections départementales et régionales, initialement prévues en mars 2021, sont reportées en juin 2021. Des mesures spécifiques seront mises en place pour les opérations de vote notamment le respect d'un protocole afin de garantir la sécurité sanitaire dans les bureaux de vote. Par ailleurs, les procurations sont facilitées.

B | La gestion de la crise par l'État et les collectivités territoriales

■ Selon l'article L1411-1 du code de la santé publique, « la politique de santé relève de la responsabilité de l'État ». Ainsi, la gestion d'une crise sanitaire incombe avant tout à l'État.

■ Cependant, les collectivités territoriales et leurs groupements se sont largement mobilisés durant la crise. Si l'État a trouvé en eux des partenaires fiables, les décideurs locaux déplorent une insuffisante association des collectivités locales aux décisions de l'État. En effet, elles n'ont pas toujours été destinataires des informations dont disposait l'État dans la gestion de l'épidémie. De plus, certaines décisions de l'État ont été prises sans instituer une concertation suffisante avec les élus de terrain.